



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue mercredi le 10 décembre 2014 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Sont présents, présentes :

Louise Allie et Pierre Verret de la ville de Beloeil ;
Jean-Pierre Brault et Émile Grenon-Gilbert de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Normand Angers de la municipalité de McMasterville ;
Sophie Bourassa de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, maire de la municipalité de McMasterville.

Est absent :
Nelson Tremblay

Sont aussi présents :

Benoît Aubertin et Charles-Éric Noël d'Aquatech
Ghislain Bégin ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

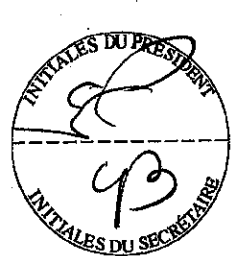
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 septembre 2014
3. Liste des déboursés # 14-06
4. États des résultats financiers août, septembre et octobre 2014
5. États des résultats techniques
6. Rapport d'exploitation Aquatech – juillet, août et sept. 2014
7. Rapport d'activités
8. Correspondance
9. Projet de biométhanisation – Suivi
10. SANEXEN – déversement eaux à traiter
11. Octroi contrat – Fourniture de polymères
12. Octroi contrat – Mesure de débits
13. Règlementation sur les débordements d'eaux usées
14. Nouveau programme d'échantillonnage des eaux usées
15. Écovie – Traitement des odeurs
16. Achat matériel – Filtres presse Fournier
17. Prolongement contrat disposition des boues
18. Calendrier des réunions
19. Nomination des officiers pour 2015
20. Autres sujets : a), b), c)
21. Levée de l'assemblée

Rés.
14-40

Il est
proposé par madame Sophie Bourassa
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2014 soit adopté en ajoutant au point 20a) départ de M. Charles-Éric Noël.
Adoptée.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 10 décembre 2014

No de résolution
ou annotation

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2014

Rés.
14-41 Il est
proposé par monsieur Normand Angers
appuyé par monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée du 9 septembre 2014 soit adopté tel que
soumis.

Adoptée.

LISTE DES DÉBOURSÉS 14-06

Considérant le dépôt, par le secrétaire-trésorier, du certificat de disponibilité
de fonds pour la liste des déboursés #14-06 ;

Rés.
14-42 Il est
proposé par monsieur Émile Grenon-Gilbert
appuyé par monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU unanimement

que le registre des déboursés #14-06 au montant de 645 646,58 \$ pour les
chèques #7678 à 7792 inclusivement et comprenant les dépenses d'Hydro-
Québec et Bell Canada, ainsi que les chèques #40 à 46 inclusivement au
montant de 28 089,38 \$ soit et est approuvé par le Conseil d'administration.

Adoptée.

ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le conseil d'administration accepte le dépôt des états financiers des mois
d'août, septembre et octobre 2014 dont les dépenses au 30 octobre sont au
montant de 1 946 710,98 \$ soit 70,1 % du budget.

ÉTATS DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques
pour la fin octobre 2014, lesquels résultats indiquent que toutes les normes
environnementales de rejets sont respectées exception faite du contrôle des
coliformes pour les mois de septembre et octobre 2014.

RAPPORT D'EXPLOITATION AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt des rapports informatisés
d'exploitation des mois d'août, septembre et octobre 2014.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le conseil d'administration prend acte du rapport des activités déposé par
l'administrateur concernant les principales activités réalisées à la gestion et à
l'exploitation durant la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 2014.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 10 décembre 2014

CORRESPONDANCE

Le conseil d'administration prend acte du dépôt de la correspondance :

- 10 septembre 2014 Correspondance de la Régie adressée aux villes membres concernant l'adoption du budget.
- 6 octobre 2014 Résolution n° 2014-374 de la municipalité de McMasterville approuvant le budget de la Régie.
- 16 octobre 2014 Rencontre à la CMM concernant l'application du règlement n° 2008-47 (réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux). Votre administrateur était présent.
- 22 octobre 2014 Nomination de M. Frédéric Bertrand à titre de Directeur d'unité d'affaires – eaux municipales chez Aquatech.
- 6 novembre 2014 Résolution n° 2014-361 de la ville de Mont-Saint-Hilaire approuvant le budget de la Régie.
- 6 novembre 2014 Courriel de M. Norbert Gagnon, directeur du compte de la Régie à la Banque Nationale nous confirmant un taux d'intérêt de 1,25 % pour notre compte « fond de roulement ».
- Septembre 2014 Correspondance de la CMM concernant la date limite du 15 décembre 2014 pour le dépôt des mémoires par les villes ou municipalités concernant la consultation publique de la Commission de l'environnement sur le suivi de l'application de la réglementation métropolitaine sur l'assainissement des eaux (règlement n° 2008-47).
- 24 novembre 2014 Résolution n° 2014-11-561 de la ville de Beloeil approuvant le budget de la Régie.

PROJET BIOMÉTHANISATION – SUIVI

Considérant l'adoption des résolutions numéros 14-30 et 14-35 mandatant respectivement Labo SM inc. pour une étude géotechnique des talus du fossé Voghel et Les Services exp inc. pour la réalisation de plans, devis et estimé concernant la stabilisation du fossé Voghel;

Considérant que les résultats préliminaires de l'étude de Les Services exp inc. nous indiquent que les travaux à réaliser pour stabiliser les talus du fossé Voghel sont estimés à un montant supérieur de 1 200 000 \$ et que les travaux seront faits sur des terrains qui n'appartiennent pas à la Régie;

Considérant l'offre de service datée du 17 octobre 2014 de Filtrum, adjudicataire du contrat 2013-biométhanisation, pour réaliser une étude préliminaire pour la relocalisation des digesteurs et accessoires dans la zone hors risque de glissement de terrain, offre de service au montant de 18 700 \$ plus taxes et approuvé par la demande de service n° 2036 de la Régie;

Considérant l'offre de service datée du 9 décembre 2014 de Filtrum, au montant de 550 000 \$ pour les honoraires professionnels et travaux de construction concernant la relocalisation des digesteurs de biométhanisation et accessoires dans la zone hors risque de glissement de terrain selon l'étude du Ministère des transports;

Il est
proposé et accepté à l'unanimité

Rés.
14-43

que le conseil d'administration approuve la demande de service n° 2036 au montant de 18 700 \$ plus les taxes concernant l'offre de service de Filtrum afin de réaliser une étude préliminaire pour relocaliser les digesteurs et accessoires dans la zone hors risque de glissement de terrain soit du côté nord-est du bâtiment de l'usine de traitement des eaux usées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 10 décembre 2014

PROJET BIOMÉTHANISATION – SUIVI (SUITE)

Que le conseil d'administration de la Régie accepte en principe la proposition de Filtrum datée du 9 décembre 2014 au montant maximum de 550 000\$ pour la relocalisation des digesteurs et autres équipements dans l'emplacement situé au nord-est du bâtiment de l'usine de traitement.

Que cette approbation à la proposition de Filtrum sera sujette à un ordre de changement formel préparé par le consultant Les Services exp inc. et devra être entériné par une résolution du conseil d'administration.

Que les études entreprises par Les Services exp inc. et par Labo SM inc. pour la stabilisation des talus du fossé Voghel se terminent dans l'immédiat.

Adoptée.

SANEXEN

Le conseil d'administration prend acte du rapport déposé par l'administrateur concernant le déversement, par SANEXEN, d'eaux usées traitées à l'usine de traitement de la Régie et des revenus engendrés pour un montant supérieur à 15 000 \$.

OCTROI CONTRAT – FOURNITURE DE POLYMÈRES

Considérant l'appel d'offres, contrat n° 2014-poly-03, fait sur invitation pour la fourniture et livraison des polymères anioniques et cationiques;

Considérant l'analyse de soumissions, faite par M.Benoit Aubertin surintendant à l'exploitation, et le rapport de recommandation de l'administrateur;

Il est

Rés.
14-44 proposé par madame Sophie Bourassa
appuyé par monsieur Émile Grenon-Gilbert

ET RÉSOLU unanimement

que le conseil d'administration approuve l'octroi du contrat n° 2014-poly-03 pour la fourniture des polymères au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Axchem ltée pour la fourniture d'un polymère anionique au coût unitaire de 4,10\$/kg et d'un polymère cationique au coût unitaire de 4,72\$/kg le tout pour un montant total de 31 809,02 \$ plus taxes selon les quantités estimées et pour une durée de contrat de 1 an avec possibilité de prolongement de contrat d'une durée de 6 mois maximum.

Adoptée.

OCTROI CONTRAT – MESURE DE DÉBIT

Considérant l'appel d'offres contrat 2014-mesure de débit-05 fait sur invitation;

Considérant l'analyse de soumissions, faite par M.Benoit Aubertin surintendant à l'exploitation et le rapport de recommandation de l'administrateur;

Il est

Rés.
14-45 proposé par monsieur Jean-Pierre Brault
appuyé par monsieur Émile Grenon-Gilbert

ET RÉSOLU unanimement

que le conseil d'administration approuve l'octroi du contrat n° 2014-mesure de débit-05 au soumissionnaire le plus bas conforme soit à l'entreprise Enviroservices inc pour une durée de contrat de 3 ans et pour un montant total de 50 014,13 \$ plus taxes.

Adoptée.

**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**

Assemblée ordinaire du 10 décembre 2014

RÈGLEMENTATION SUR LE DÉBOREMENT DES EAUX USÉES

Le conseil d'administration prend acte du rapport déposé par l'administrateur concernant la nouvelle réglementation provenant du guide d'interprétation du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées du MDDELCC.

Cette nouvelle réglementation implique que la Régie devra installer, et ce avant le 31 décembre 2015, l'équipement nécessaire sur son réseau pour mesurer et quantifier les débordements d'eaux usées aux points de surverse lesquels sont localisés à 48 endroits.

NOUVEAU PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE DES EAUX USÉES

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant le nouveau programme d'échantillonnage des eaux usées lequel nouveau programme d'échantillonnage se traduira par une dépense supplémentaire estimée à 15 000 \$ annuellement.

ÉCOVIE

Cet item de l'ordre du jour est remis à une prochaine assemblée.

ACHAT MATÉRIEL – FILTRES PRESSE FOURNIER

Considérant le besoin de 2 éléments filtrants pour les presses de déshydratation de marque Fournier;

Considérant la politique de gestion de l'approvisionnement, article 3.2, où tout achat dont le montant est supérieur à 10 000 \$ nécessite l'approbation du conseil d'administration.

Rés.
14-46

Il est
proposé par monsieur Normand Angers
appuyé par monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU unanimement

que le conseil d'administration autorise l'achat d'éléments filtrants pour les presses de déshydratation selon la description de la demande d'achat n° 2052 pour un montant total de 24 754 \$ plus les taxes.

Adoptée.

PROLONGEMENT CONTRAT POUR LA DISPOSITION DES BOUES

Considérant que le contrat pour la disposition des boues avec Camille Fontaine & Fils est venu à échéance à la fin novembre 2014.

Considérant qu'une clause du contrat permettait à la Régie de prolonger le contrat pour une période maximum de 6 mois et qu'un avis de prolongement leur a déjà été fourni à cet effet.

Considérant que l'entreprise Camille Fontaine & Fils, adjudicataire du contrat, avait soumissionné un prix unitaire majoré de 2,5 % pour la période de prolongement.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 10 décembre 2014

No de résolution
ou annotation

PROLONGEMENT CONTRAT POUR LA DISPOSITION DES BOUES (SUITE)

Rés.
14-47

Il est
proposé par madame Louise Allie
appuyé par monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU unanimement

que le conseil d'administration approuve le prolongement de contrat avec
l'entreprise Camille Fontaine & Fils pour une période de 6 mois le tout selon
les modalités du contrat déjà adjugé.

Que le conseil d'administration autorise l'exploitant à préparer les documents
pour un nouvel appel d'offres pour la disposition des boues.

Adoptée.

CALENDRIER DES RÉUNIONS

Le conseil d'administration prend acte des dates des assemblées régulières
du conseil d'administration qui auront lieu en 2015 soient :

21 janvier	18 mars	20 mai
17 juin	16 septembre	18 novembre

NOMINATION DES OFFICIERS POUR L'ANNÉE 2015

Rés.
14-48

Il est
proposé et adopté à l'unanimité

et suivant acceptation des personnes concernées que :

Monsieur Gilles Plante soit nommé à titre de président;
Monsieur Normand Angers soit nommé à titre de 1^{er} vice-président;
Madame Louise Allie soit nommée à titre de 2^{ième} vice-présidente

Adoptée.

DÉPART DE CHARLES-ÉRIC NOËL

Considérant la restructuration interne de l'entreprise Aquatech société de
gestion de l'eau laquelle restructuration éliminera le poste de responsable de
secteur.

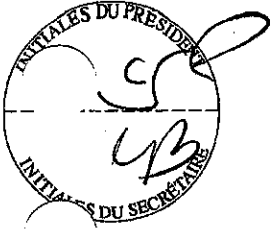
Considérant que cette restructuration entrainera le départ de M. Charles-Éric
Noël à titre de responsable de secteur;

Rés.
14-49

Il est
proposé et adopté à l'unanimité

que le conseil d'administration tient à remercier M. Charles-Éric Noël pour le
travail accompli, pour son dévouement et sa collaboration au bon
fonctionnement des activités de la Régie et lui souhaite bonne chance dans
ses nouveaux défis.

Adoptée.



**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**

Assemblée ordinaire du 10 décembre 2014

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No de résolution
ou annotation

**Rés.
14-50**

Il est
proposé par madame Louise Allie
appuyé par madame Sophie Bourassa

ET RÉSOLU unanimement

que cette assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie soit
levée à 20h30.

Adoptée.

Gilles Plante, président

Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier